

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n° 2021-142 en date du 15 septembre 2021
Portant sur une décision modificative - Budget La Naute**

L'an Deux Mille Vingt et un, le quinze septembre, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle omnisport « André-Vénuat » à Auzances, sous la Présidence de Monsieur Alexandre VERDIER, Président.

Date de convocation du Conseil 09/09/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 47	Votants : 52	POUR : 52
Pouvoirs : 5	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés : 52	

Présents : MM., VERDIER, SIMONET V, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PIERRON, GRANGE, SIMON, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, JOULOT, ECHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, MOUNAUD, NOVAIS, CONCHON, GIRAUD LAJOIE, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, GRAVIERE, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, VIALTAIX, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, GUYONNET, GLOMOT, FAUCHER.

Pouvoirs : MM. LE CORRE à BERTHON, VIRGOULAY à JOULOT, SIMONET B à SIMONET V, DESGRANGES à VENTENAT, FONTVIELLE à DESARMENIEN.

Excusés : MM. DESCLOUX, FERRIER, LEGRAND, BOUDINEAU, D'HULSTER, ROULLAND, BRUNET, CHAUSSAT, DUBSAY, WELZER.

Secrétaire de séance : Félix BERGER

Rapporteur : Patrice MORANÇAIS, Vice-président

Des frais d'entretiens du site plus importants que les années précédentes ont été décidés après le vote du budget. Les crédits inscrits sur le budget sont donc insuffisants.

Les crédits prévus en charge de personnel ne seront pas utilisés cette année compte tenu qu'aucun maître-nageur n'a été recruté du fait de l'arrêté d'interdiction de la baignade.

Il convient donc de procéder à un virement de crédits du chapitre 012 (charges de personnel) au chapitre 011 (charges à caractère général).

OBJET DE LA DÉCISION MODIFICATIVE

Virement de crédits – Section de fonctionnement

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Autres matières et fournitures			6068	300,00
Terrains			61521	2 000,00
Autres frais divers			6188	800,00
Frais d'actes et de contentieux			6227	800,00
Frais de nettoyage des locaux			6283	600,00
Rémunérations	64131	3 500,00		
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6451	1 000,00		
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		4 500,00		4 500,00

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider la décision modificative présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 28 septembre 2021

Pour copie conforme, le 28 septembre 2021

Recusé de réception en préfecture
023-200067593-20210915-2021-142-DE
Date de télétransmission : 28/09/2021
Date de réception préfecture : 28/09/2021

Le Président,
Alexandre VERDIER